



Piétons 67 Infos

Le journal de la marche à pied

Bulletin de liaison de l'association Piétons 67, inscrite le 15 juin 1999 au registre des Associations du Bas-Rhin

ÉDITO

Revoici le bulletin de notre association après une pause rédactionnelle due notamment au décès de l'un de nos fidèles adhérents et rédacteurs du bulletin, Jean-François Wolff, qui nous manque beaucoup.



Notre association poursuit toujours son travail de défense des piétons et de **la promotion de la marche**, en relation avec les élu(e)s et les services des collectivités, et en étant présente à de nombreuses réunions. Citons celles concernant :

- le projet de **ring cyclable et marchable** dont le but est de proposer aux cyclistes d'éviter, si possible, de traverser le centre ville, ses aires piétonnes et ses petites ruelles, mais d'utiliser plutôt comme alternative les quais intérieurs libérés par les bus offrant un cheminement plus rapide et plus confortable. La conséquence espérée est, entre autres, d'avoir moins de cyclistes dans les aires piétonnes et sur les trottoirs du centre ville, diminuant ainsi les conflits d'usage.
- la **commission du domaine public** où siège Piétons 67 et qui ces derniers mois a contribué à établir un nouveau règlement pour **harmoniser les terrasses** et notamment gêner le moins possible la progression des piétons.

- la **commission de sécurité routière**, qui évoque de nombreux points intéressants.

- Les nombreuses **réunions de quartier** à Strasbourg traitant souvent des aménagements piétons comme par exemple pour l'aménagement du quai des pêcheurs.

Tous ces sujets nous concernent directement, et nous les suivons avec beaucoup d'attention.

Piétons 67 participe également aux réunions du Collectif Place aux Piétons en Alsace (ou CPPA), une émanation du collectif national Place aux Piétons qui depuis peu organise des « marches plaisir » dans la ville de Strasbourg, le long des voies d'eau de la ville, et récemment sur la magistrale piétonne, qui traverse le centre ville.

Gilles Huguet

Baromètre des villes marchables 2023

Par ailleurs, le palmarès du 2ème baromètre des villes marchables a été officiellement dévoilé à l'occasion des 2èmes **Rencontres de la marche en ville**, qui se sont tenues à Reims début octobre. La ville de Strasbourg est classée 2ème dans la catégorie des grandes villes de France, après Rennes. Ce classement ne signifie nullement que la ville de Strasbourg est presque parfaite dans ce domaine. On trouvera ci-après le texte du communiqué que nous avons envoyé à la presse et qui y est paru le 29 octobre.

Les signataires de ce communiqué sont la fédération française de randonnée pédestre en Alsace, la fédération du Club Vosgien, C'Cité : la fédération des aveugles Alsace-Lorraine-Grand Est, l'association « Accompagner, promouvoir, intégrer les déficients visuels », l'association Piétons 67 et l'association « Rue de l'avenir » en Alsace.

Le collectif Place aux piétons en Alsace se réjouit du classement de la ville de Strasbourg en 2ème position des grandes villes de France dans le baromètre des villes marchables.

La situation pour notre collectif, qui défend en particulier les personnes à mobilité réduite et les personnes en situation de handicap, n'est cependant pas satisfaisante en Alsace, autant à Strasbourg que dans les autres villes plus petites.

Nous déplorons en effet :

- **de trop nombreux trottoirs non praticables** de par leur étroitesse
- **le stationnement des véhicules sur les trottoirs**, très rarement verbalisé
- la circulation de cyclistes sur de nombreux trottoirs, souvent due au manque d'aménagements cyclables.

[...]



Novembre - Décembre 2023

n° 48

Baromètre ... suite

- la présence d'obstacles divers sur les trottoirs : lampadaires, poteaux de signalisation, poubelles, chevalets publicitaires de commerces, etc...
- l'attache des vélos sur les poteaux de signalisation des trottoirs, et ce malgré la présence d'arceaux
- la présence de cheminements piétons et de pistes et bandes cyclables côte à côte, entraînant **une gêne mutuelle entre cyclistes et piétons** et pouvant les mettre en danger
- un traitement plus efficace et plus sécurisé **pour les traversées piétonnes des pistes cyclables** les plus fréquentées, notamment pour les personnes non ou malvoyantes.

Nous attendons de nos collectivités des améliorations notables dans ces domaines.

Rues scolaires

En juillet 2023, Piétons 67 était conviée à la conférence de presse sur le fonctionnement des rues scolaires qui se tenait à l'école du Gliesberg. Notre association soutient pleinement cette démarche qui consiste à **résERVER la rue devant l'école aux piéTONS** et cyclistes, à minima aux heures d'entrée et sortie de l'école, ou la piétonniser totalement si le contexte le permet.

Plus de vingt rues scolaires ont ainsi été créées depuis 2020. La concertation avec les écoles, les parents d'élèves et les riverains permettant d'ajuster au mieux le dispositif au cas par cas dans chacune des rues concernées.

Sécuriser les déplacements aux abords de l'école et offrir plus de place aux modes actifs. Créer un espace où les enfants et les parents se sentent plus en sécurité et en sérénité. **Encourager les enfants à se rendre à l'école à pied** ou à deux-roues (sans moteur). Diminuer l'exposition des enfants à la pollution. Tous ces objectifs correspondent au point numéro 4 du Plan Piéton 2021-2030 de la ville de Strasbourg :

“Favoriser la marche vers l'école et développer les rues-écoles”

Si la deuxième partie de ce point est bien engagée, la première qui consiste à favoriser la marche vers l'école et donc avoir dans son quartier des cheminements permettant à des enfants, accompagnés ou non, **d'effectuer le trajet** entre le domicile et l'établissement scolaire **sans obstacles**, sans mise en danger par du stationnement sauvage, reste une demande forte de Piétons 67.

Trottoir outragé, trottoir martyrisé, mais trottoir libéré !

Piétons 67 s'était ému de la confiscation brutale du trottoir le long du quai de Paris en automne 2021. Ce point noir, promis comme provisoire, permettait la continuité du contre sens cyclable le long des quais intérieurs préfigurant ainsi le futur ring, mais au détriment de la circulation piétonne.

Pendant deux ans le cheminement piéton a été extrêmement contraint avec **l'absence de trottoir** côté berge. Et, coté façades, **un trottoir occupé** par les nombreux usagers en attente à l'arrêt de bus rendait celui-ci impraticable pendant une grande partie de la journée. Sans compter le nombre de piétons venant du pont de Saverne se retrouvant pris au piège, sans échappatoire, soudain face aux cyclistes.

Les demandes réitérées de Piétons 67 pour un minimum de signalisation afin de rendre ce lieu moins insupportable pour les usagers n'ont pas été entendues.

Enfin, cet automne, la libération ! Les piétons ont pu retrouver leur trottoir suite à la migration des lignes de bus vers les quais extérieurs permettant aux cyclistes de circuler sur leur piste et non plus sur le trottoir. En mémoire de cette période douloureuse, nous suggérons de renommer le lieu «quai du 23 novembre» !

André Roth



Novembre 2021



Novembre 2023

Piétons 67 vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Piétons 67 Infos – Bulletin édité par « Piétons 67 »

Tel : 06 21 11 64 47 / e-mail : pietons67@yahoo.fr